



MVAB - Association loi 1901
Siège social : mairie de Blandy-les-Tours 77115
Présidente : Martine TURGIS - 06 22 28 94 40
Secrétaire/trésorière : Nathalie LOMBARDO - 06 61 75 00 11
mvablandy@gmail.com
n° Siret 513 108 4720 00012

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 **Assemblée générale du 22 janvier 2018**

Année 2016 - Rappel

Le rapport d'activités 2016, le compte-rendu de l'assemblée générale du 23 janvier 2017, le compte de résultats 2016, le bilan 2016 et le budget prévisionnel 2017 ont été adressés par courriel à tous les adhérents le 11 février 2017. Ces documents ont été remis en format papier pour ceux qui n'ont pas l'internet.

En 2018, nous fêterons le 40ème anniversaire de MVAB créée le 22 mars 1978

Défense et protection de l'environnement

ZAC de Fouju

Le projet appelé Zac des Bordes est ancien. Il concernait les terres de Crisenoy pour 70 % et celles de Fouju pour 30 %. Il a été réactivé en 2007 avant d'être stoppé par plusieurs décisions de juridictions administratives. La nouvelle municipalité de Crisenoy, élue en 2014, étant opposée à la ZAC, le projet a été recentré sur la commune de Fouju. Après une enquête publique à l'été 2017, qui a débouché sur un avis favorable malgré les nombreuses oppositions qui se sont exprimées, M. le maire de Fouju a accordé un permis de construire en octobre 2017 qui entraînera à l'horizon 2020, la circulation de 540 poids lourds par jour à 150 mètres du hameau des Bordes. Une 2ème enquête publique est ouverte du 8 janvier au 8 février 2018. Les adhérents et sympathisants de MVAB ainsi que toute la population de Blandy ont été informés des modalités pour s'exprimer sur le cahier d'enquête publique. MVAB suit ce dossier. Cette Assemblée générale est l'occasion de déterminer avec précision la position de MVAB et les propos à tenir sur le registre d'enquête publique.

Pétition « manger Bio dans les cantines » : MVAB accompagne toutes les actions et démarches qui permettent d'introduire le tout bio dans les cantines scolaires (signature de pétitions).

AMAP : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne – Elles sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie. MVAB soutient les initiatives qui permettent de créer un lien direct entre paysans et consommateurs qui s'engagent à acheter la production à un prix équitable et en payant par avance.

VÉOLIA/REP : SITE DE STOCKAGE DE DÉCHETS DE « FOUJU »

Un arrêté préfectoral en date du 13 mars 2014 autorise la REP à étendre sur le territoire de la commune de Fouju une installation de stockage de déchets sur 15 ha. (800.000 m³, soit environ 720.000 tonnes à raison de 350 t. par jour). Une demande de prolongation d'exploitation de 2 ans a été obtenue par Véolia/Rep. La fin d'exploitation est arrêtée au 31 décembre 2024.

MVAB a organisé le samedi 7 octobre 2017 après-midi une visite guidée des installations de ce site. (12 participants). La visite a été courtoise et très instructive. Cependant les pollutions relevées par MAVB, sur l'ancienne décharge dite « Vendrand » lors de son action en justice, n'ont toujours pas fait l'objet d'une mise aux normes.

Ont été abordés les sujets suivants : situation administrative, localisation des activités, types de déchets, schéma d'une installation de stockage, schéma de fonctionnement du traitement des lixiviats, schéma de principe de l'installation de valorisation énergétique, bilan des tonnages de déchets depuis 2005, répartition par département, répartition par type de déchets, chargements refusés, déclenchement de l'alerte

radioactivité, activités bois (entrée et évacuation), analyse sur le biogaz, la torchère, bilan de valorisation énergétique, mesures de bruit, analyse des eaux de ruissellement, des eaux souterraines, des lixiviats, bilan du traitement des lixiviats, état et bilan du site fermé de stockage de déchets à Moisenay, travaux et perspectives. (Le lixiviat est un liquide produit par le lessivage des déchets par les eaux pluviales et la fermentation naturelle).

MVAB est représentée par sa présidente à la Commission préfectorale annuelle de suivi du site. L'objectif est d'essayer d'obtenir le maximum d'informations, le plus près possible de la réalité, afin de tenir au courant la population d'éventuels soucis. Compte-tenu de la configuration de la décharge et des autorisations d'exploitation dont dispose Véolia/Rep, l'assurance a été donnée à la présidente que la décharge ne recevrait jamais de déchets nucléaires, si petits soient-ils. À suivre.

Gaz et pétrole de schiste

L'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche sont interdites sur le territoire national. Il est rappelé que la technique de la fracturation hydraulique horizontale entraîne de graves conséquences aussi bien pour les humains que pour l'environnement. MVAB a toujours pris position contre toute exploration et exploitation. MVAB reste vigilante et en alerte sur ce sujet.

Néonicotinoïdes, sulfoxaflor, glyphosate

MVAB a pris position depuis plusieurs années (signatures de pétitions..) contre ces substances chimiques, tueuses d'abeilles et responsables de la pollution de nos sols, de nos eaux souterraines, de notre alimentation... autant de substances dangereuses pour les enfants et les adultes.

Le renouvellement pour cinq ans de l'autorisation de l'herbicide glyphosate, a finalement été approuvé, le 27 novembre 2017, à la majorité qualifiée des États membres de l'Union européenne, réunis en comité d'appel.

À l'issue du vote, sur twitter, le Président de la république française a affirmé "avoir demandé au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées et au plus tard dans trois ans". À suivre..

Nanoparticules

Les nanoparticules se sont introduites secrètement dans nos assiettes via certains additifs alimentaires. Leur présence superflue nous fait courir des dangers sanitaires et environnementaux graves. Refusons d'être les cobayes de cette technologie incontrôlée. MVAB a invité ses adhérents à interpeller les industriels.

Journée annuelle de ramassage des déchets à Blandy du 11 mars 2017

Organisée par la Mairie, MVAB a apporté sa contribution en distribuant le tract municipal d'information dans toutes les boîtes aux lettres de Blandy. Ensuite, chaque adhérent a participé au même titre que les habitants de Blandy, c'est à dire selon leur disponibilité et leur capacité physique.

Communication

- Relations avec les associations dont les buts sont similaires à ceux de MVAB

Les amis de la Vallée de l'Ancoeur – LAVA à St Méry : nous adhérons à cette association dont le président est Georges Lefevre.

FNE 77 – France Nature Environnement Seine-et-Marne

Nous adhérons à FNE 77. Par cette adhésion, nous adhérons à « France Nature Environnement Ile-de-France » et « France Nature Environnement nationale » Cette dernière, créée en 1968 est reconnue d'utilité publique depuis 1976. Elle est le porte-parole d'un mouvement de 3500 associations. De ce fait, nous recevons par leurs intermédiaires (courriels) des informations environnementales précieuses qui sont à la disposition des adhérents de MVAB.

Bulletin municipal : avant la sortie de chaque bulletin municipal, il est proposé à MVAB d'écrire un article court. Nous en profitons pour transmettre dates et compte-rendu de nos activités. C'est ainsi que cette assemblée générale de MVAB a été annoncée dans le bulletin municipal de décembre 2017.

Forum des associations

MVAB était représentée au Forum 2017 et le sera également en septembre 2018. De nombreux contacts ont été pris. Cette journée a permis, entre autres, de renforcer les liens avec les autres associations de Blandy-les-Tours et Fouju.

Animations

Rappel des animations 2016

- En soirée, le samedi 8 octobre 2016, projection du film « Demain »
- Toute une journée ensemble, le dimanche 16 octobre 2016, pour fabriquer des hôtels à insectes
- Sortie en car à Rambouillet à la Bergerie nationale et au Pari Fermier le dimanche 13 novembre 2016

Animation 2017

Bourse aux plantes du 23 avril 2017 de 14h à 17h salle Henri Hanneton, participation gratuite.

Cette 1ère édition présentée aux habitants de Blandy-les-Tours a répondu à une réelle demande. Des personnes de Saint-Méry se sont jointes aux Blandynois. À cette occasion, participants et visiteurs ont pu échanger ou acheter des graines et des plants. À l'issue de cette journée, tout avait été troqué, donné ou vendu. Il est donc décidé de reconduire la Bourse aux plantes en 2018. Une animation « nature-enfant » était conjointement organisée avec l'animatrice de France Nature Seine-et-Marne.

Conférence sur la maladie de Lyme et autres maladies vectoriels à tiques, le 25 novembre 2017.

Cet événement a rencontré un vif succès puisqu'il a été dénombré plus de 80 participants. La maladie de Lyme est une infection bactérienne transmise par les tiques. La bactérie responsable de cette maladie s'appelle *Borrelia* et comporte de nombreuses espèces. Cette maladie évolue en 3 stades.

Le Docteur Claire Delval a présenté la maladie de Lyme, les chiffres liés à l'épidémiologie des maladies à tiques et le classement de cette maladie en maladie rare, la prévention, le diagnostic (érythème migrant, sérologie), les traitements (aux États-Unis, en France), la reconnaissance médico-légale (au stade tertiaire la maladie de Lyme est une maladie infectieuse aux soins très longs et coûteux), revendications de l'association « France Lyme ». Le Docteur Claire Delval a ensuite répondu aux questions des participants. La conférence s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Lac du Der : « Les oiseaux du Lac du Der », les 11 et 12 novembre 2017

Deux jours au Lac du Der pour observer la migration des grues cendrées et comprendre le fonctionnement des bassins de régulation des eaux de la Seine et de la Marne. Les déplacements se font en voitures particulières.

Au programme :

Piques-nique des midis aux lieux d'observations (site de Chantecoq : oies cendrées, limicoles, grues cendrées, rapaces, etc. et Musée du Lac du Der).

L'après-midi du samedi : observation sur différents lieux autour du Lac avec une animatrice de la LPO -Ligue pour les Oiseaux. Vers 18h départ en direction du gîte situé à Margerie-Hancourt. Dîner et petit déjeuner pris en commun.

Le matin du dimanche, départ à 9h30 du gîte en direction de la ville d'Outines.

En chemin observation le long de la route, dans les champs, des chevreuils, des grues cendrées etc., c'est aussi le circuit des églises à pans de bois. Visite de l'église à pans de bois d'Outines.

Puis direction vers la presqu'île de Champaubert. (nombreux oiseaux divers à observer et restes des anciens villages). Ces deux jours se terminent par la visite du Musée du Lac du Der.

Événements financiers

Adhésions : Après discussion, le conseil d'administration de MVAB propose de maintenir l'adhésion à 5 euros minimum pour 2018. Cette décision sera soumise au vote lors de l'assemblée générale.

Subvention communale : 100€ en 2017

Les documents financiers seront remis lors de l'assemblée générale.

Propositions d'activités possibles pour 2018

(merci de faire des suggestions lors de l'assemblée générale)

Dès à présent nous proposons :

- 2 jours au Lac du Der

- Bourse aux plantes, plants et graines, 2ème édition (faciliter les échanges entre jardiniers). La salle Henri Hanne-ton est réservée pour le 6 mai 2018 de 14h à 17h. Cette animation a été annoncée dans le bulletin municipal de décembre 2017.

La composition du conseil d'administration 2017 est la suivante

Renouvelables en 2018

- 1 Gaxatte Amandine
- 2 Turgis Martine, présidente

Renouvelables en 2019

- 3 Allaire-Tual Carole
- 4 Gaxatte Alain
- 5 Hanne-ton Jean-Philippe, vice-président
- 6 Régnier Catherine

Renouvelable en 2020

- 7 Godon Michèle
- 8 Lombardo Nathalie, secrétaire/trésorière
- 9 Livet-Goyaux Sophie